



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION
N° 2024-09-DEL-219

OBJET :
SIGNATURE D'UN
CONTRAT DE BAIL
AVEC LA SOCIÉTÉ
HIVORY POUR
L'EXPLOITATION
D'ÉQUIPEMENTS DE
COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES
DANS L'EMPRISE
D'UN TERRAIN SITUÉ
AVENUE DE POISSY,
DE RÉFÉRENCES
CADASTRALES
SECTION BK N°12

RAPPORTEUR :
M. Philippe DA-RIN

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 33

Le 25 septembre 2024 à 20H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 17 SEPTEMBRE 2024
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Bérengère VOILLOT

PRÉSENTS : Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Madame Sophie FONTAINE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Jonas MAURY, Madame Mélody SENAT, Madame Fabienne TANTI, Madame Anne LAPORTE, Madame Christèle DIDIERJEAN, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Valérie LENORMAND à Madame Bérengère VOILLOT, Madame Pamela BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Pascal GILLES à Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER à Madame Mélody SENAT, Madame Line WENZEL à Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Catherine EVANO à Monsieur Philippe DA-RIN, Monsieur Hakan KARACIGER à Madame Françoise POIRRIER, Madame Souad BENDJEDDOU à Madame Sophie KERIGNARD

EXCUSÉS :

Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Catherine EVANO, Monsieur Pascal GILLES, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Madame Line WENZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Souad BENDJEDDOU

ABSENT(S) : 0



OBJET : URBANISME-SIGNATURE D'UN CONTRAT DE BAIL AVEC LA SOCIETE HIVORY POUR L'EXPLOITATION D'EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DANS L'EMPRISE D'UN TERRAIN SITUE AVENUE DE POISSY, DE REFERENCES CADASTRALES SECTION BK N° 12

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code civil,

VU le projet de contrat de bail,

VU l'avis rendu par la Commission « aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable » dans sa séance du 11 septembre 2024,

CONSIDERANT que la société HIVORY, société de droit français, s'est vu confier une mission d'intérêt public en vue de la fourniture des services de communications électroniques ou audiovisuels avec, comme sujétion, l'obligation de garantir la permanence et la continuité des services considérés,

CONSIDERANT que ladite société a sollicité la Commune pour l'occupation d'un emplacement d'une surface globale d'environ 160 m², dépendant d'un terrain sis avenue de Poissy, de références cadastrales section BK n°12, afin d'y installer, exploiter, et maintenir, des infrastructures lui appartenant et permettant l'accueil et l'exploitation d'équipements techniques de communications électroniques et/ou audiovisuels,

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat de bail avec la société HIVORY pour déterminer les modalités d'implantation des équipements techniques et définir les modalités financières,

CONSIDÉRANT que la redevance annuelle liée à cette occupation du terrain communal est fixée à 8000 € (huit mille) euros nets, laquelle sera indexée de 2 % chaque année,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à la majorité : **Pour : 16** (Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Fabienne TANTI, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE, Madame Catherine EVANO, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER) ; **Contre : 16** (Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Madame Sophie FONTAINE, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Fernando MENDES) ; **Abstention : 1** (Monsieur Florent BEQUIGNON),

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer un contrat de bail avec la société HIVORY, société par actions simplifiée au capital de 35.343.347,21 euros, dont le siège social est situé à Boulogne-Billancourt (92100) - 58 avenue Emile Zola, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 838 867 323, représentée par Monsieur Cédric DUPOTY, portant sur l'occupation d'un emplacement d'une surface globale d'environ 160 m², dépendant d'un terrain sis avenue de Poissy, de références cadastrales section BK N°12, afin d'y installer, exploiter, et maintenir, des infrastructures lui appartenant et permettant l'accueil et l'exploitation d'équipements techniques de communications électroniques et/ou audiovisuels.

ARTICLE 2 : DE PRECISER que le contrat de bail est conclu pour une durée de douze (12) ans et que la redevance annuelle est fixée à 8 000 (huit mille) euros net, indexée de 2 % chaque année.

ARTICLE 3 : DE PRECISER que la recette sera inscrite au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr>